

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 9 février 2021 à 13 h 30, en visioconférence Teams.

Sont présents :

Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, coordonnateur du Département de psychologie et secrétaire de la CÉ
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Olivier Pelletier, coordonnateur du Département des langues
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance
Jean-Simon Poulin, étudiant dans le programme Techniques de maintenance d'aéronef, ÉNA
Dominic Proulx, vice-président aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique
Alexis Vaillancourt, étudiant dans le programme de Sciences humaines

Sont absents :

Émilie Brûlé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires
Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes

Sont invités :

Renée Asselin, conseillère pédagogique au Service des programmes, ÉNA
Belhachemi Ouldali, coordonnateur du programme Techniques de l'informatique
Geneviève Dalcourt, directrice de la formation continue et des services aux entreprises
Brigitte Gendron, conseillère pédagogique à la formation continue
Stéphan Jacques, coordonnateur du Département de génie aérospatial
Marc Lalonde, coordonnateur du programme Techniques de génie aérospatial
Karine Mercier, directrice adjointe des études à l'ÉNA
Chantal Pelletier, directrice adjointe par intérim à la formation continue

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Josée Mercier présente deux nouveaux membres à la Commission des études : M. Jean-Simon Poulin, étudiant à l'ÉNA, et M. Olivier Pelletier, remplaçant de Mme Jennifer Ryan du Département des langues. Un tour de table s'ensuit.

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2020
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2020
 - 2.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2020
3. AEC prévention et intervention en cybersécurité : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)
4. Rapport d'évaluation du programme Techniques de génie aérospatial : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)
5. Calendrier scolaire 2021-2022
6. État de situation sur la rentrée de la session d'hiver 2021
7. Information
 - 7.1. Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaires (CREPS)
8. Levée de l'assemblée

M. Serge Fournier, appuyé par M. François Lalonde, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée ajoute un point d'information : 7.2 Mentions d'honneur de l'AQPC 2020-2021.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2020

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2020

Le procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2020 est revu page par page. Il n'y a pas de demande de modification.

Mme Manon Lapierre, appuyée par M. Serge Fournier, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 17 novembre 2020 tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2020

Il n'y a pas de suivis.

3 AEC prévention et intervention en cybersécurité : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)

L'équipe de la formation continue composée de Mme Geneviève Dalcourt, directrice, de Mme Chantal Pelletier directrice adjointe par intérim et de Mme Brigitte Gendron, conseillère pédagogique, se joint à la Commission des études, accompagnée de M. Belhachemi Ouldali, coordonnateur du programme Techniques de l'informatique.

Mme Geneviève Dalcourt présente l'AEC prévention et intervention en cybersécurité, développée au Cégep de l'Outaouais. Elle rappelle l'enjeu de la cybersécurité dans la société actuellement. Cette AEC a été présentée aux coordonnateurs de programme et de département de Techniques de l'informatique, MM. Ouldali Belhachemi et Dominic Proulx. Ceux-ci expliquent à l'assemblée qu'ils ont

été impressionnés par le contenu de cette formation ainsi que par l'expertise des partenaires qui ont participé à sa création (différents services en sécurité nationaux et provinciaux). Le Département de techniques de l'informatique est également en accord avec ce programme de qualité.

Mme Gendron présente les appellations de la profession reliée à l'AEC, les professions ciblées, le rôle principal du technicien spécialisé ainsi que les différentes responsabilités. Durant l'étude de pertinence, il a été relevé que les perspectives d'emplois sont excellentes pour les emplois dans ce domaine, à la grandeur du Québec, et ce, dans différents secteurs d'activités. Les conditions minimales d'accès à ce programme requièrent la possession d'un DEC en informatique ou l'équivalent. Les conditions particulières d'admission sont présentées, selon les différents profils des personnes.

Le Cégep serait le seul collège en Montérégie à offrir ce programme en français.

Pour la première cohorte, il est prévu que ce programme d'AEC se donnera à temps partiel de soir, afin de répondre à un besoin du milieu, soit des personnes qui sont déjà sur le marché du travail et qui veulent se spécialiser.

Mme Chantal Pelletier présente le plan de travail de l'acquisition de cette AEC. L'étude de pertinence a eu lieu en décembre 2020 et l'adoption au conseil d'administration est prévue pour le 19 mars 2021, en vue de l'ouverture d'une première cohorte à l'automne 2021.

La parole est donnée à l'assemblée.

M. Charles Tounou félicite la formation continue et le Département d'informatique pour l'excellent travail fait pour l'acquisition du programme. Il demande s'il serait possible d'ouvrir les conditions particulières d'admission au DEC en génie de l'électronique. Mme Dalcourt soutient que cette proposition est très intéressante, et que dès la première cohorte, des réflexions pourraient avoir lieu à ce sujet.

Au niveau de l'embauche des chargés de cours pour l'AEC prévention et intervention en cybersécurité, il est précisé que les employés du Cégep pourront postuler selon les conditions d'admission pour ce poste. Il est toutefois rappelé que le domaine de la cybersécurité est un domaine spécifique. C'est pour cette raison qu'un travail de collaboration aura lieu avec le Collège Champlain Campus Saint-Lambert et le Cégep de Maisonneuve pour aider avec le recrutement des chargés de cours, par le partage des ressources humaines.

M. Sébastien Bage demande des explications sur l'absence de cours sur l'aspect des enjeux éthiques et légaux. M. Ouldali précise que des éléments d'objectifs de certains cours abordent la question d'éthique, et que les personnes inscrites à cette AEC auront reçu au préalable une formation collégiale ou universitaire qui aura abordé ces enjeux. De plus, il est expliqué par M. Proulx que les personnes formées dans le cadre de cette AEC seront des techniciens qualifiés pour faire la programmation nécessaire à la mise en place des systèmes de sécurité. Dans l'industrie, l'aspect des enjeux éthiques et légaux est habituellement soutenu par une autre personne que le technicien spécialisé en cybersécurité.

Les tours de parole sont terminés. Puisqu'il n'y a pas de questions spécifiques à déposer au Comité d'étude des programmes (CEP), l'assemblée est prête à se prononcer.

M. Charles Tounou, appuyé par M. Serge Fournier, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du programme d'AEC prévention et intervention en cybersécurité, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Dalcourt remercie l'assemblée pour les commentaires pertinents émis, comme cela se fait habituellement lors des présentations de nouveaux programmes d'AEC.

4 Rapport d'évaluation du programme Techniques de génie aérospatial : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)

Mme Renée Asselin, conseillère pédagogique au Service des programmes de l'ÉNA se joint à la Commission des études accompagnée de Mme Karine Mercier, directrice adjointe des études à l'ÉNA, M. Stéphan Jacques, coordonnateur du Département de génie aérospatial et M. Marc Lalonde, coordonnateur du programme Techniques de génie aérospatial, pour présenter le rapport d'évaluation du programme Techniques de génie aérospatial

Mme Asselin précise la démarche d'évaluation et énonce les enjeux identifiés par le comité d'évaluation, soit la mise à jour technologique, l'harmonisation du contenu des cours entre la théorie et les laboratoires, la persévérance des étudiants et étudiantes et le découpage des compétences et des contenus des cours.

M. Jacques présente les caractéristiques des quatre enjeux ainsi que les recommandations reliées à chacun d'eux. Il est noté qu'en général, l'industrie est très satisfaite de la compétence des personnes diplômées du programme de Techniques de génie aérospatial et que les diplômés sont satisfaits de leur programme.

Le tableau synthèse de l'évaluation présenté permet de relier les critères de la Commission de l'évaluation de l'enseignement au collégial (CEEC) aux enjeux énumérés.

Plusieurs données du rapport laissent entrevoir que les étudiants du programme Techniques de génie aérospatial se dirigeraient vers l'université plutôt que sur le marché du travail. Lors de la révision locale du programme, il serait souhaitable de prévoir des activités qui permettraient aux étudiants d'être en contact direct avec les entreprises.

Après avoir analysé les recommandations reliées aux enjeux, le comité d'évaluation a décidé de procéder à une révision locale du programme à partir de la session d'automne 2021. Le plan d'action est présenté à ce sujet.

Les éléments du rapport d'évaluation sont conformes aux attentes de l'assemblée et ne nécessitent pas un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP).

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Manon Lapierre, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du rapport d'évaluation du programme Techniques de génie aérospatial, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5 Calendrier scolaire 2021-2022

Mme Josée Mercier présente la proposition de calendrier scolaire pour l'année 2021-2022. Ce calendrier rejoint les normes habituelles, c'est-à-dire qu'il comporte une session de mise à jour au milieu de la session pour l'automne et pour l'hiver. Ce calendrier est conforme aux balises adoptées au conseil d'administration. Il est rappelé que la journée JPR est une journée JR provisoire, afin de remplacer une journée de levée de cours qui aurait pu se produire durant la session (ex. : levée de cours pour une tempête de neige).

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Maude Pépin-Charlebois, propose à l'assemblée de recommander au conseil d'administration l'adoption du calendrier scolaire 2021-2022, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ce calendrier sera déposé au conseil d'administration du mois de février pour adoption.

6 État de situation sur la rentrée de l'hiver 2021

En lien avec les lettres ministérielles déposées pour la présente assemblée, Mme Josée Mercier explique que la ministre McCann a travaillé de concert avec la Direction de la santé publique pour pouvoir donner la chance aux étudiants et étudiantes de venir sur les campus, afin de répondre à un besoin criant sur l'aspect de la santé mentale. Plus spécifiquement, il est demandé aux établissements d'enseignement supérieur de permettre à chaque personne étudiante de venir sur les campus plusieurs fois par mois, idéalement une fois par semaine. Ce retour graduel devra être contrôlé pour limiter la circulation sur les campus.

Quelques informations sont énumérées par la présidente de l'assemblée :

- Des distributrices de masques seront bientôt installées aux entrées afin d'améliorer la circulation à l'arrivée.
- Il est rappelé que les étudiants et étudiantes n'ont pas besoin d'enregistrer leur présence à l'entrée lorsqu'ils ou elles vont assister à un cours, car les présences sont consignées dans l'application SynTone.
- Des brigades d'étudiants sont présentement recrutées par la Direction des affaires étudiantes et communautaires afin d'assurer la sécurité sur les campus.
- Des boîtes de masques seront distribuées à tout le personnel enseignant pour l'utilisation dans les classes, au besoin.

- Lorsque la distance de deux mètres ne peut être respectée en tout temps, il est nécessaire de porter une protection visuelle. Celles-ci sont disponibles à la Direction des ressources humaines du campus de Longueuil et au magasin de l'ÉNA.
- Depuis que le Cégep exige le port des masques de procédure dès l'arrivée, les enquêtes de la Santé publique s'arrêtent rapidement dans le cas des infections.
- Pour les activités pédagogiques de groupe permises par le ministère, le Cégep travaille actuellement à trouver des espaces qui permettraient une certaine supervision.
- Au niveau des services aux étudiants en ligne et en présence, M. Guy Bédard, directeur par intérim des affaires étudiantes et communautaires, a confirmé que le personnel professionnel s'ajustera selon les besoins de la communauté étudiante. En ce moment, il y a déjà une offre de services en présentiel pour les services psychosociaux.
- Les activités sociales ne sont pas permises pour l'instant.
- Une trentaine d'équipements pour l'enseignement comodal sera reçue d'ici trois semaines.
- Pour les examens communs, les horaires sont en cours d'élaboration. La Direction de la santé publique nationale accepte qu'il n'y ait pas de maximum de personnes permises pour les évaluations dans les grands espaces, comme les cafétérias, les bibliothèques et les gymnases.

C'est maintenant au tour de l'assemblée de présenter ses préoccupations et ses idées. Les différents commentaires ont été catégorisés afin de simplifier la lecture.

État de la situation

Le personnel enseignant

- Le représentant du Syndicat des professeures et professeurs rappelle que selon le tableau des niveaux préparé à la session dernière, il est possible pour les enseignants et enseignantes de décider s'ils veulent poursuivre en formation à distance ou non. Avec la demande ministérielle, sera-t-il possible de laisser ce choix au personnel enseignant? Changer maintenant de façon d'enseigner pourrait créer beaucoup d'anxiété auprès de la communauté enseignante.
- Les départements qui ont été sondés par leur représentant de la Commission des études ont répondu de façon mitigée : certaines personnes veulent revenir en présence, d'autres désirent continuer en formation à distance puisque cela fonctionne mieux qu'au début de la pandémie.
- Les craintes soulevées sont la peur d'attraper la maladie, la difficulté de s'adapter à un autre changement, la peur de revivre l'insécurité de la session d'automne 2020, la peur de travailler en double et en triple et les difficultés techniques avec l'enseignement comodal.
- À ce sujet, il est confirmé qu'il y aura de la formation pour l'utilisation des équipements pour l'enseignement comodal.
- Les départements techniques qui sont déjà présents sur les campus ont hâte d'augmenter le nombre de cours en présence.

La communauté étudiante

- Certains départements ont sondé leurs groupes, et les réponses sont mitigées entre les groupes qui veulent revenir et ceux qui ne veulent pas.
- Les personnes étudiantes sont mieux installées et préparées que la session dernière, et elles préfèrent souvent continuer les cours à distance.
- Le stress engendré par le changement pourrait annuler les bienfaits de la formation en présence.
- Il est rappelé que la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a sondé ses membres à l'automne et il est clair qu'un retour sur les campus est nécessaire pour la santé mentale.
- Il y a beaucoup d'enjeux pour les étudiants et étudiantes comme la proximité (certains n'ont pas renouvelé leur bail), le transport, l'anxiété sociale, etc.
- Au niveau des taux de réussite pour la session d'automne 2020, la présidente de l'assemblée annonce qu'il y a eu moins d'échecs que la session d'automne 2019, mais qu'il y a eu une augmentation des demandes d'incomplet permanent (IN).
- L'étudiant de l'ÉNA exprime sa déception de ne pas pouvoir faire ses laboratoires en équipe, de se retrouver encore seul même en présentiel. Il aimerait pouvoir interagir plus avec ses pairs.

Le personnel de soutien

- Pour le personnel de soutien, certains sont craintifs face aux risques d'attraper la maladie.
- Il est confirmé par la présidente de l'assemblée que les supérieurs peuvent exiger de venir travailler sur les campus, car l'enseignement supérieur est considéré comme un service essentiel.

Le personnel professionnel

- Le personnel professionnel est prêt pour répondre aux besoins de services en présentiel. Pour l'instant, il y a beaucoup de rencontres à distance, sauf pour les services psychosociaux et le Centre de services adaptés qui assurent une présence sur les campus.

La capacité des campus

- Peu importe que ce soit des cours à la formation générale ou à la formation spécifique, il sera possible d'avoir plusieurs cours par programme en présentiel sur les campus.
- Il y a des endroits dans le collège pour que les étudiants puissent suivre leurs cours à distance après ou avant un cours en présentiel.

La sécurité des campus

- La sécurité a été renforcée avec l'obligation du port du masque de procédure; ne pas négliger cet élément pour la sécurité sur les campus.
- Des brigades d'étudiants veilleront à faire respecter les mesures sanitaires sur les campus.
- La Direction de la santé publique a approuvé ce plan de déconfinement pour l'enseignement supérieur.

Suggestions pour mettre en application la demande du ministère

- Il pourrait être intéressant de laisser les programmes décider de la façon de faire venir la population étudiante sur les campus, sans négliger la formation générale.
- Au lieu de laisser les départements sonder la population étudiante, le Cégep pourrait consulter l'ensemble des étudiants et étudiantes pour avoir une idée de leur envie quant au retour en présentiel. Le représentant de l'AGECEM confirme que si le Cégep ne fait pas ce sondage, l'association pourrait sonder elle-même ses membres.
- À ce sujet, il est encouragé de bien cibler les questions du sondage pour ne pas laisser sous-entendre qu'il y a un choix de revenir ou pas. De plus, ne pas attendre les résultats pour passer à l'action. Les demandes du ministère ne changeront pas, et doivent être considérées.
- Les étudiants et étudiantes devront venir si cela est exigé par le personnel enseignant, il n'y aura pas d'option, sauf s'il y a un empêchement jugé raisonnable.
- Y aller avec souplesse et de façon graduelle pour les étudiants et étudiantes, mais aussi pour le personnel enseignant.
- Il est suggéré à la Direction des études de diffuser des directives claires, et ce, rapidement pour calmer l'anxiété dans les départements.
- Il ne faudrait pas considérer les examens en présentiel comme une activité pédagogique en présence, puisqu'il n'est pas souhaitable que l'expérience stressante de l'évaluation soit reliée à la présence au Cégep. Il faudra donc aussi prévoir des cours en présence pour les cours où il y a des évaluations sur place.
- La présidente de l'assemblée confirme que la direction n'est pas rendue à l'étape d'imposer la présence pour tous les cours des départements d'enseignement. Toutefois, à la suite des réflexions, si un programme n'a pas prévu de retour en présentiel, il y aura des discussions avec la Direction des études pour trouver des solutions afin de répondre aux exigences ministérielles.
- Il faut penser aux étudiants et étudiantes, et même s'ils ne veulent pas revenir, il faudra faire des efforts pour leur redonner le goût de la vie collégiale.
- La formation continue émettra ses propres balises.

Les échanges sont terminés et les membres de l'assemblée sont remerciés d'avoir pris le temps de consulter les départements pour cette discussion.

Les décisions quant aux directives du Cégep pour répondre aux demandes ministérielles seront prises au comité du plan des mesures d'urgence (PMU) de ce jeudi et une annonce sera faite d'ici vendredi.

7 Information

7.1 Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)

En lien avec le point précédent, Mme Emmanuelle Roy rappelle qu'il y a eu des sondages au niveau national sur la détresse des étudiants et des étudiantes et que ceux-ci démontrent le besoin d'une présence sur les campus afin d'améliorer la santé mentale.

Quant aux travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS), elle précise que l'appel de projets annuel a été lancé la semaine dernière, sous une formule allégée cette année, retravaillée par le CREPS. Les travaux sur le site Web de la réussite sont presque terminés. Une mise en ligne du site du campus de Longueuil se fera la semaine prochaine, afin d'expérimenter la navigation entre les pages, tout en continuant d'alimenter le contenu. Le travail sur le site Web de l'ÉNA se poursuit et il est prévu de faire un lancement officiel à l'automne prochain. Il est rappelé que les activités liées aux Journées de la persévérance scolaire se dérouleront la semaine prochaine. Lors de la rencontre du 11 février 2021, le CREPS se penchera sur les préoccupations liées aux enjeux de confidentialité des dossiers étudiants ainsi que sur la rédaction de la dernière version du cadre de la réussite.

7.2 Mentions d'honneur de l'AQPC 2020-2021

Mme Josée Mercier annonce que pour les mentions d'honneur de l'AQPC 2020-2021, la candidature de M. Marc Lamontagne, professeur au Département de philosophie, a été choisie pour l'ÉNA et que celle de Mme Nathalie Fréchette, professeure au Département de psychologie, a été sélectionnée pour le campus de Longueuil.

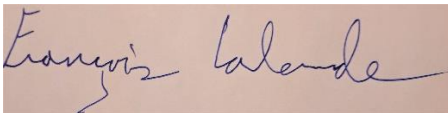
M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Josée Mercier, recommande à l'assemblée de faire parvenir une motion de félicitations aux personnes nominées, de la part de la Commission des études.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Jacinthe Noreau s'occupera de faire le suivi à cet effet.

8 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (16 h).



François Lalonde
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée